



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Lot-et-Garonne

Commune : Vianne

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Notre-Dame et son cimetière

Monument(s)

Appellation : Eglise Notre-Dame et son cimetière

Protection : protection mixte

Arrêté : inscription le 04/08/1943

Étendue de la protection : Le cimetière entourant l'église : inscription par arrêté du 4 août 1943.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.